

Les Infos de Base

mercredi 7 février 2007
volume 10, numéro 6
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Remplacement du support cédérom par le DVD

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase*

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 6 du 7 février 2007. Les modifications apportées par L.Q. 2006, c. 53, 54, 56, 60 et entrées en vigueur au 7 février 2007 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 février 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase*

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 6 du 7 février 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 5 du 3 février 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 février 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 5 du 31 janvier 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 4 du 27 janvier 2007.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase*

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 3 du 7 février 2007 à l'exception de celles apportées par les chapitres 9, 11 et 14 de 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 janvier 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.C.* ou dans une *G.C.* antérieure.

Remplacement du support cédérom par le DVD

Comme vous le savez, la collection *Accès Légal* est actuellement regroupée sur 3 cédéroms. Nous prévoyons excéder l'espace disponible sur nos cédéroms avec l'édition de février 2007. Nous avons donc décidé de régler une fois pour toute les problèmes d'espace en transférant toutes les infobases de nos 3 cédéroms sur un seul DVD.

Dans l'éventualité où il ne vous serait pas possible d'utiliser le format DVD pour consulter *Accès Légal*, nous vous prions de nous en aviser. Nous conserverons un format cédérom pour la période de transition.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, L.R.Q., c. **A-3.001**, aa. 12.1, 294, 296.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. 2002, c. 24, aa. 205, 206.

Loi sur l'assurance maladie, L.R.Q., c. **A-29**, a. 65.

Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des

renseignements personnels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 22, a. 159.

Loi favorisant la libération conditionnelle des détenus, L.R.Q., c. **L-1.1**, remplacé.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. 2002, c. 24, a. 210.

Loi sur les produits alimentaires, L.R.Q., c. **P-29**, a. 1.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. 2002, c. 24, a. 204, par. 1^o.

Loi sur la protection de la jeunesse, L.R.Q., c. **P-34.1**, a. 11.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. 2002, c. 24, a. 204, par. 2^o.

Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès, L.R.Q., c. **R-0.2**, a. 38.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. 2002, c. 24, a. 204, par. 3^o.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. **R-10**, ann. I.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. 2002, c. 24, a. 204, par. 4^o.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, L.R.Q., c. **R-12.1**, ann. II.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. 2002, c. 24, a. 209.

Loi sur les services correctionnels, L.R.Q., c. **S-4.01**, remplacé.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. 2002, c. 24, a. 210.

Loi sur le tabac, L.R.Q., c. **T-0.01**, aa. 2, 9.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. 2002, c. 24, aa. 204, par. 5^o, 207.

Loi sur la transformation des produits marins, L.R.Q., c. **T-11.01**, a. 3.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. 2002, c. 24, a. 204, par. 6^o.

Loi sur le système correctionnel du Québec, L.Q. **2002, c. 24**, nouvelle loi, aa. 18.1, 65, 75, 94, 97, 103, 104, 105-109, 159, 172.1, 174, 175, 175.1, 176, 193.

Entrée en vigueur de la Loi, sauf les articles 5, 16, 59 (partie), 119 (partie), 140-142, 160 (partie), 175 (partie), 176 (partie);

Loi sur l'abolition de certains organismes publics et le transfert de responsabilités administratives, L.Q. 2005, c. 44, aa. 28-34;

Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 22, aa. 167-174.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement concernant la Liste des médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments, [R.R.Q., c. **A-29.01**, A.M., 014-1999 du 15-09-99, (1999) 131 G.O. 2, 4509], annexe.

Règlement modifiant le Règlement concernant la Liste des médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments, A.M. 2007-001 du 19-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 919, aa. 1-7.

Règlement sur la chasse, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 0.1.2.02], a. 14, ann. II, XVII, CX, CLXXXIX.

Règlement modifiant le Règlement sur la chasse, A.M. 2007-001 du 23-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 909, aa. 1-3.

Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, [R.R.Q., c. **L-0.1**, Avis du 27-11-01, (2001) 133 G.O. 1, 1336], aa. 15, 17, 42, 60, 61, 62, 78.1, 86, 88, 89, 91.

La Financière agricole du Québec, Avis du 14-12-06, (2007) 139 G.O. 1, 132, aa. 1-11.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.